

Formation Professionnelle

« Gérer les surchauffes dans un bâtiment performant »

Public visé : Architectes, maître d'œuvre, constructeurs

Pré-requis : Avoir suivi une formation sur les bâtiments performants ou passifs ou avoir une expérience dans la conception de bâtiments performants

Objectifs :

- Comprendre le principe de surchauffe dans les bâtiments performants
- Connaître les différentes solutions passives pour éviter le risque de surchauffe en été

Programme :

1. Introduction

- Rappels sur la notion d'inconfort thermique
- Le confort d'été : quelles sont les exigences réglementaires de la RT2012, de la future RE2020 et du label Passiv'haus ?
- Le bilan thermique d'été
- Pourquoi les bâtiments performants sont-ils plus sensibles à l'inconfort d'été ?

2. Les stratégies pour améliorer le confort d'été

- Orienter: bio climatisme et implantation du bâtiment, se servir des protections naturelles
- Dimensionner les apports solaires : les surfaces de vitrage, les caractéristiques des vitrages, les vitrages à contrôle solaire
- Protéger : les protections solaires fixes et mobiles
- Minimiser les apports internes : l'éclairage artificiel économe et les solutions d'éclairage naturel, l'impact du choix des équipements
- Dissiper : l'optimisation de la ventilation mécanique, la ventilation naturelle nocturne
- Alourdir : l'inertie thermique, le bon choix des matériaux en fonction des systèmes constructifs

3. Les outils pour valider le risque de surchauffe

- Les outils de simulation thermique : la STD (simulation thermique dynamique), le PHPP
- Etude de cas : impacts des différentes solutions sur l'évaluation du risque de surchauffe d'une maison individuelle passive

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, Photos.
- Mise en situation

Moyens d'évaluation :

Evaluation à partir de la mise en situation

Moyens Techniques :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

Martial CHEVALIER

Informations pratiques :

Lieu : Centre de formation TY eco²-Zone Artisanale de la Touche-35890 BOURG DES COMPTES

Durée : 7 h (1 jour)